L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 13 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 23 MAI 1890.

PETITES ANNONCES.

UNE personne ayant des meubles supérieurs en bois de chêne sculpté et désirant s'en défaire pourrait s'adresser au P. O. box No 620 de cette ville. 23 mai—8

ACADÉMIE française, espagnole et allemande (ou collège de Dolbear) No 206 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux demoiselles par professeur de 1re classe. Conversation. Pas de classe. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures de matin à 9 heures du soir. 9 avril—

A VENDRE.

PROPRIÉTÉ No 267 rue St-Philippe. 8, Rosenti, 291 Dumaine. 21 mai—7

BUVETTE, (bar-room) Second district, bon emplacement; raisons extraordinaires pour vendre. S'adresser à Alp. Walz, 28 Canal. 21 mai—2?

50 PONIES du Texas, 14 à 15 mains, domptés et non domptés, au Méchanics' & Traders' Exchange, coin Washington et Berrone. mai 17—1 sem

UNE machine à vapeur portative avec bouilloire, de la force de 15 chevaux, montée sur roues, presque neuve, n'ayant servi que 15 jours ; une 2 nde de pulsation de Heald, Sise & Co ayant une décharge de 8 pouces, avec grades et longueurs de tuyaux entre, C. A. Lanaux, 72 et 73 rue Decatur. 14 mai—2 sem

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Rose Anne Lacoste vs. Wm. N. Bates.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans. No 17,694.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon H. H. Trist, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique au local No 93 rue Nord Rampart, entre les rues Conti et St-Louis, LUNDI, 2 juin 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1 Pick Bugsy, 1 Jaunting Car, 1 Landau, 1 Coffin-cart, etc. d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et annoncée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
23 mai—23 28—juin2

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Oliver Beirne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 26,140.—Division E —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Fercher Miles, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

R. A. LUMINAIS,
Greffier.

23 mai—22 27 31

Succession de Mme Raicamer M. Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,427.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Lionel C. Levy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

R. A. LUMINAIS,
Greffier.

21 mai—21 25 30

Succession de John Wagner.

COUR CIVILE DE DISTLICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,011.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Pauline Wagner, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

R. A. LUMINAIS,
Greffier.

15 mai—15 20 24

Succession de Frank D. Coffroth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,196.—Division —Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir decret d'administration de la succession de feu Frank D. Coffroth, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles le no serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

R. A. LUMINAIS,
Greffier.

17mai—17 21 25

Succession de Geo. W. Batesfather

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,326—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte définitif présenté par Mary Jane Batesfather, executrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformement au dit compte.

Par ordre de la cour.

R. A. LUMINAIS,
Greffier.

13 mai—16 23 27

Succession de Frank Villegas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,579.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Joséphine Villegas, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

R. A. LUMINAIS, Greffier.

14 mai—14 18 23

Succession de Henry Joseph Mattier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,241—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte définitif présenté par Mme Josephine Mattier, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

R. A. LUMINAIS, Greffier.

14 mai—14 18 23

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,407—Division E—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Charles Boudreau, insolvable, soit convoquée par-devant moi, Henry Heidenhain, notaire public de cette ville, le LUNDI, neuvième jour de juin 1890, à onze heures A. M., dans le but de considérer de la manière la plus avantageuse de terminer et de finir le temps, les termes et les conditions dans lesquelles les biens abandonnés devront être vendus.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1890.

[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 mai—7 23—juin 9

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — No 29,004.—Division C.—P. E. Aggelovich vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable P. E. Aggelovich, soit ordonnée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner notaire,le mardi 10me jour de juin 1890, à 11 heures A. M., afin que en dite créancière arrangent les termes et les conditions par lesquels la propriété abandonnée, par l'insolvable dite en vente, et toutes autres matières à être considérée par eux, qui pourrait être nécessaire pour effectuer la vente de la dite propriété, et de régler cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 6 mai 1890.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 mai—7 23 10 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Dormitzer & Vorster vs leurs Créanciers.—No 30,304.—Division B.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires de la présente Dormitzer & Vorster composés de Charles Dormitzer et Arnold Vorster, soit convoquée et tenue pardevant A. B. Philips, Esq., notaire, en cette ville, au coin des rues Bolideau et Decatur, en cette ville, le SAMEDI, 6ème jour de septembre 1890, à 11 heures A. M., dans le but de déliberer et s'entendre sur l'application des dits pétitionnaires, pour un répit et que sans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens de ces pétitionnaires soient suspendues, et que F. A. Ducros, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nlle-Orléans, 21 mai 1890.

Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23 mai—22—juin 7 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. — No 29,268.—Division E.—J. W. H. Eckert vs Commissaires.—Ordre de Cour.—Qu'une assemblée des créanciers de cette succession soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le samedi 31me jour de mai 1890 à 11 heures A. M., dans le but de fixer les dites créances et de terminer et compléter la vente des biens sur la rue Robertson approuvement en partie à l'insolvable et maintenant détenus par les commissaires, et fixé par eux comme 2 ième chargement, pour vendre et opérer.

Nouvelle-Orléans, 20 avril 1890.

[Signé] FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

M. GUIRAUD, Député-Greffier.
21 avril—27—mai 13 19

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Encouragée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Le création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et recevaue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires des Mardi-Gras actuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous désirons par ici présenter, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne chs tirages qui nous en donnent l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande largesse et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à en servir, dans ce annonce, de ce certificat, auquel nous j'gnons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. T. Early
COMMISSAIRES.

TIRAGE SEMESTRIEL,

AU

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLÉANS,

MARDI, 17 JUIN 1890.

GROS LOT:

$600,000

100,000 Billets à $40 ; Demi-Billet, $20 ; Quart de Billet, $10 ; Huitième de Billet, $5 ; Vingtième de Billet, $2 ; Quarantième de Billet, $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$600,000, est	$600,000
1 Lot de	200,000,	200,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
5 Lot de	20,000,	40,000
10 Lot de	5,000,	50,000
25 Lot de	2,000,	50,000
100 Lot de	800	80,000
200 Lot de	600,	120,000
500 Lot de	400,	200,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lot de $1,600, est		$160,000
100 Lot de	$800,	80,000
100 Lot de	$400,	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lot de $200,	est	$199,800
999 Lot de $200,		199,800
2,144 Lot de	montant à	$2,159,600

On demande des agents partout.

Ecrivez pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, d'après notre circulaire. Votre écriture devra être distincte et la signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Montants couverts par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées comme suit :

Agissant de Purgent à la

New Orleans National Bank,

New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS QUE le public a de tout temps reçu LA PLUS GRANDE FAVEUR DE LA LOTERIE NATIONALE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président et le secrétaire, dont l'autorité est reconnue dans toute l'étendue de la Confédération, et dans aucune autre, vous remettra par les fabricants les plus élevés. Dites-vous donc bien constamment que ces pièces sont authentiques.

Remettez votre argent par mandat de poste ou par lettre enregistrée, ou par billet dans la plupart des cas. Tout billet offert en moins sera à un prix égal à celui annoncé ci-dessus.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Rose Fanchise Hilmann vs M. A. Boudiol, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,645.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 3 juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain dans le Premier District, borné par les rues Remparts, Dryades, Peridido et Poydras, mesurant, au pieds français, 30 pieds de face sur la rue Remparts, sur 89 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié la plus proche de la rue Peridido, du terrain No 4, acquise par M. Mathilde Martin, spouse de Joseph O'Conner, ici autorisée par son époux, d'Augusta Marchal, par acte passé pardevant André Hero, jne, notaire, le 11 avril 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 avril—21 28—mai 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wilbur, Miller & Wilbur vs. Emile D. Arpe—No 28,166.

Max Weist vs. le Même—No 28,165.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectivement ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain sur écho du bail pour le lot et les améliorations qui s'y trouvent, situés et du nord-est des rues Canal et Bienvin, dans le Deuxième District de cette ville, étant le No 237 rue du Canal, et ledit lot présentement à louer de $60 par mois, payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1890.

Le bail de ce lot de terre sera vendu par vente le vendryi alors le droit d'occupation du dit local du jour de vente jusqu'au 30 septembre 1890.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 mai—13 16 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de Troisième District.

A. M. et A. J. Beaudic vs Joseph Malespine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,956 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Roman, Dauphine, Conti et Bienville, étant le No 6 sur le plan ci-dessous mentionné, et mesurant 30 pieds de front sur la rue Conti sur une profondeur de 120 pieds, et contenant un pied, six pouces de superficie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du local connu comme le No 404 rue Dryades.

William T. Richards vs les héritiers de Justina Bode, épouse décédée de Louis Wasmuth et vente pardevant son mariage de John Adam Reid.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 29,786.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ou portion de terre situé dans le Premier District de cette ville, et formant l'îlot borné par les rues Dryades, Remparts, Thalie et Melpomène, mesurant seize pieds de façade rue Dryades, sur environ quatre vingt-seize de profondeur, et étant la partie la plus rapprochée de la rue Melpomène de cette plus grande portion de terre, mesurant environ quarante-cinq pieds de façade sur la rue Dryades, sur la seulite profondeur d'environ quatre-vingt seize pieds ; et laquelle dite plus grande portion de terre forme un des deux terrains primitifs reçu par Justina Bode, dans la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Philips, voyer et ingénieur, en date du 5 février 1866, et déposé en l'étude de Alex. Keary, notaire, en date du 12 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain dans le Premier District, borné par les rues Remparts, Dryades, Peridido et Poydras, mesurant, au pieds français, 30 pieds de face sur la rue Remparts, sur 89 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié la plus proche de la rue Peridido, du terrain No 4, acquise par M. Mathilde Martin, épouse de Joseph O'Conner, ici autorisée par son époux, d'Augusta Marchal, par acte passé pardevant André Hero, jne, notaire, le 11 avril 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 avril—21 28—mai 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wilbur, Miller & Wilbur vs. Emile D. Arpe—No 28,166.

Max Weist vs. le Même—No 28,165.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectivement ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain sur écho du bail pour le lot et les améliorations qui s'y trouvent, situés et du nord-est des rues Canal et Bienvin, dans le Deuxième District de cette ville, étant le No 237 rue du Canal, et ledit lot présentement à louer de $60 par mois, payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1890.

Le bail de ce lot de terre sera vendu par vente le vendryi alors le droit d'occupation du dit local du jour de vente jusqu'au 30 septembre 1890.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 mai—13 16 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant le coin des rues Cadiz et Centanco, dans le carré d'îlot borné par les dites rues et les rues Laurel et Valence.

Jos. A. Dare vs Henry Weiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29,885.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 2 juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'îlot No 49 de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Laurel et Dauphine, et désignés comme les terrains Nos 18 et 20 sur un plan de John F. Braun, voyer, daté du 11 janvier 1882, les dits terrains se touchent et mesurent, chacun, trente pieds de façade rue Constance, sur cent vingt-six pieds sept pouces d'profondeur entre quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le terrain No 19 forme l'angle des rues Cadiz et Constance. Etant la même propriété acquise par le défendeur, par acte de vente à lui passé devant Jean Baptiste Sarpy, notaire, le 2 mai 1885.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 mai—6 12 20 27—juin 3 7

AVIS.

On trouvera dans les jours l'Abeille à la table de journaux du Commissaire SIMON, chez Dussé, cafe Dossier et Dumaine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE., encanteurs. Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI, 23 mai 1890, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 86 rue du Canal.

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers venus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de laville et de la campagne.

Conditions à la vente. 23 mai—1f

PAR D. E. MORPHY.

Succession de James F. Muse.

No 30,071—Cour Civile de District—Paroisse d'Orléans.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.—Il sera vendu, par ordre de l'hon juge P. A. Morgan, juge de la Cour Civile de district de la paroisse d'Orléans, VENDREDI, 30 mai 1890, à 10 1/2 heures du matin, à la demeure, 272 rue Constance, entre St-André et Ste-Marie, premier district de cette ville :

UN LOT DE MEUBLES DE MENAGE.

Conditions—Comptant.

20 mai 20 29 30

PAR JAS P. GUINAULT.

La grande propriété "Chambermont", formant l'encoignure des rues Prieur et Colombus. Vente positive. Mesurant 96x132.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Le SAMEDI, 31 mai 1890, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles—

Les édifices se composent d'une jolie maison de résidence retirée de la rue et dépendances en bon état de détails se référer au plan maintenant à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant; le balance à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt et toutes les clauses pénales d'usage et assurance à la taxe de 1890. Acte de vente pardevant A.R. Duffocourt, notaire.

18 mai—18 24 31

PAR B. ONORATO & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés désirables et de valeur

Dans le Deuxième District, rue Miro, entre Ste-Anne et Orléans.

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Anna Maria Adelaide Rahders, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 2,196, et de la Succession de John H. Rahders, No 28,786, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, toutes deux consolidées.

PAR B. ONORATO & CO.—B. Onorato, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No. 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. H. Righter, juge de la dite Cour Civile, daté le 6 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau de terre dans l'îlot borné par les rues Miro, Tonti, Ste-Anne et Orléans, désigné par la lettre A mesurant 126 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Miro sur 87 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Ste-Anne et 126 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond parallèle à la rue Tonti. Ensemble avec une maison en bois à deux étages couverte en ardoises rouges de la rue et contenant 8 chambres, galeries sur le devant et sur les côtés, deux citernes, hangars, lieux d'aisances, etc, etc.

Conditions—Pour la propriété foncière comptant sur livraison de titre.

Les acquéreurs devront payer en sus de leurs montants d'achères les taxes dues et exigibles en 1890. Un dépôt comptant de 10 0/0 sera requis sur les lieux pour la vente.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire public aux frais des acquéreurs.

24—avril 24 26—mai 3 10 17 au 24 lie

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Schuyler B. Steere.

No 29,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Les deux tiers indivis d'action, titre et intérêt dans la résidence No 220 rue Première, coin Colisée.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. G. H Robinson, encanteur, bureau 154 rue de Common.—SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 29 avril 1890, Dossier No 29,811, pour la compte de la succession de Schuyler B. Steere, décédé, il sera vendu à l'encan :

Les deux tiers indivis d'actions, titres et intérêts d'un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, usages, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième district de cette ville, connu anciennement comme ville de Lafayette, et désigné sur le plan d'Alexander Bell, arpenteur, fait pardevant les rues Colisée, anciennement Plaquemine, Chestnut, Première et Deuxième rues, et mesurant 40 pieds de façade sur la rue Colisée, ancienne Plaquemine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et étendant à la rue Deuxième sur une façade de 127 pieds 9 pouces.

Les améliorations consistent en une confortable résidence en bois avec deux étages et mansarde, grand corridor, vaste salon, salle à manger et 4 petites pièces à coucher, avec chambre à bain, cuisine etc. Le terrain est très vaste ; plate-bande magnifique, plantes de jolis arbrisseaux, de grands chênes, un vaste usage aristocratique, attrayant et près du chemin urbain, écoles, églises, etc.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1890 seront assumées par l'acquéreur, 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. M. Trist, notaire.

29avril—29 mai3 10 17 24 31

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Propriété Sulphur Spring

Bien améliorée et cultivée, Et deux morceaux de terre attenants.

Pâturage et terre de bois pour construction, près de Covington, Lne.

A l'encan pour du crédit.

Succession d'Adam Thomson.

No 27,679.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain dans le Premier District, borné par les rues Remparts, Dryades, Peridido et Poydras, mesurant, au pieds français, 30 pieds de face sur la rue Remparts, sur 89 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié la plus proche de la rue Peridido, du terrain No 4, acquise par M. Mathilde Martin, épouse de Joseph O'Conner, ici autorisée par son époux, d'Augusta Marchal, par acte passé pardevant André Hero, jne, notaire, le 11 avril 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 avril—21 28—mai 5 12 19 24

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Schuyler B. Steere.

No 29,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Les deux tiers indivis d'action, titre et intérêt dans la résidence No 220 rue Première, coin Colisée.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. G. H Robinson, encanteur, bureau 154 rue de Common.—SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 29 avril 1890, Dossier No 29,811, pour la compte de la succession de Schuyler B. Steere, décédé, il sera vendu à l'encan :

Les deux tiers indivis d'actions, titres et intérêts d'un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, usages, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième district de cette ville, connu anciennement comme ville de Lafayette, et désigné sur le plan d'Alexander Bell, arpenteur, fait pardevant les rues Colisée, anciennement Plaquemine, Chestnut, Première et Deuxième rues, et mesurant 40 pieds de façade sur la rue Colisée, ancienne Plaquemine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et s'étendant à la rue Deuxième sur une façade de 127 pieds 9 pouces.

Les améliorations consistent en une confortable résidence en bois avec deux étages et mansarde, grand corridor, vaste salon, salle à manger et 4 petites pièces à coucher, avec chambre à bain, cuisine etc. Le terrain est très vaste ; plate-bande magnifique, plantes de jolis arbrisseaux, de grands chênes, un vaste usage aristocratique, attrayant et près du chemin urbain, écoles, églises, etc.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1890 seront assumées par l'acquéreur, 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. M. Trist, notaire.

29avril—29 mai3 10 17 24 31

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Propriété Sulphur Spring

Bien améliorée et cultivée, Et deux morceaux de terre attenants.

Pâturage et terre de bois pour construction, près de Covington, Lne.

A l'encan pour du crédit.

Succession d'Adam Thomson.

No 27,679.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau de terre dans l'îlet borné par les rues Miro, Tonti, Ste-Anne et Orléans, désigné par la lettre A mesurant 126 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Miro sur 87 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Ste-Anne et 126 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond parallèle à la rue Tonti. Ensemble avec une maison en bois à deux étages couverte en ardoises rouges de la rue et contenant 8 chambres, galeries sur le devant et sur les côtés, deux citernes, hangars, lieux d'aisances, etc, etc.

Conditions—Pour la propriété foncière comptant sur livraison de titre.

Les acquéreurs devront payer en sus de leurs montants d'achères les taxes dues et exigibles en 1890. Un dépôt comptant de 10 0/0 sera requis sur les lieux pour la vente.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire public aux frais des acquéreurs.

24—avril 24 26—mai 3 10 17 au 24 lie

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Schuyler B. Steere.

No 29,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Les deux tiers indivis d'action, titre et intérêt dans la résidence No 220 rue Première, coin Colisée.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. G. H Robinson, encanteur, bureau 154 rue de Common.—SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 29 avril 1890, Dossier No 29,811, pour la compte de la succession de Schuyler B. Steere, décédé, il sera vendu à l'encan :

Les deux tiers indivis d'actions, titres et intérêts d'un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, usages, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième district de cette ville, connu anciennement comme ville de Lafayette, et désigné sur le plan d'Alexander Bell, arpenteur, fait pardevant les rues Colisée, anciennement Plaquemine, Chestnut, Première et Deuxième rues, et mesurant 40 pieds de façade sur la rue Colisée, ancienne Plaquemine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et s'étendant à la rue Deuxième sur une façade de 127 pieds 9 pouces.

Les améliorations consistent en une confortable résidence en bois avec deux étages et mansarde, grand corridor, vaste salon, salle à manger et 4 petites pièces à coucher, avec chambre à bain, cuisine etc. Le terrain est très vaste ; plate-bande magnifique, plantes de jolis arbrisseaux, de grands chênes, un vaste usage aristocratique, attrayant et près du chemin urbain, écoles, églises, etc.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1890 seront assumées par l'acquéreur, 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. M. Trist, notaire.

29avril—29 mai3 10 17 24 31

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de ville sont déposées :

Au bureau de Times-Democrat,
Au bureau de Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item,
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime,
M. John W. T. Leech est autorisé solliciter des souscriptions.

On peut, sans attendre le solliciter, ver directement au commissaire M. Albert Baldwin, trésorier (New Orleans National Bank).

R. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD PEN